

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 septembre 2016

Le Conseil Municipal de la commune de Fresne Saint Mamès sous la présidence de Monsieur le Maire, s'est réuni pour une séance ordinaire et publique.

PRESENTS : Jean-Pierre CHAUSSE, Patrick DESPLANCHES, Emmanuelle GOMEZ-POITRIMOL, Joël DARGIER, Julien CAPO, Maurice BIOLUZ, Anthony GAUTHEROT, Jean-Philippe SALA

Absents : Marion CHEVILLARD, Betty DELOYE-BRESSON, Nathalie GARNIER

20H30 : le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Emmanuelle GOMEZ-POITRIMOL

En début de séance, Monsieur le Maire et son Conseil ont rendu hommage à Jean TROUessin, Adjoint de 2001 à 2014, et observé une minute de silence.

ORDRE DU JOUR

1 - DESIGNATION D'UN DELEGUE POUR LE SIVU DES ECOLES :

Pour faire suite à la démission d'Isabelle CLERC de ses fonctions au sein du Conseil Municipal et acceptée par la Préfecture, le Conseil Municipal désigne Maurice BIOLUZ, délégué au bureau du SIVU des écoles.

2 - DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE A LE CCMGY :

Afin de remplacer Roland BEUGNOT et compte tenu de l'incompatibilité de fonction d'Emmanuelle GOMEZ-POITRIMOL, les postes se faisant dans l'ordre du rang, Maurice BIOLUZ, nouveau 3^{ème} Adjoint, est désigné Conseiller Communautaire à la CCMGY

3 - CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT DU CAUE POUR AMENAGEMENT DU VILLAGE :

Après de nombreuses rencontres avec les divers organismes, les services du Département de la Préfecture, les élus et pour faire suite à l'appel à projet auprès du Président du Conseil Départemental concernant le château de Ray sur Saône, il a été convenu de demander au CAUE, une réflexion sur un schéma urbain à l'échelle du village incluant l'avenir des zones à bâtir et s'appuyant sur une mission globale de la Commune.

Le Conseil Municipal approuve cette convention pour un montant de 5 000 euros

7 = pour 1=abstention

4 - DELEGUE AU SYNDICAT DU COLLEGE DE GY :

Pour remplacer Isabelle CLERC, le Conseil Municipal désigne Anthony GAUTHEROT délégué au Syndicat du Collège de GY.

5 - SIED 70 RENFORCEMENT DE L'INSTALLATION D'ECLAIRAGE PUBLIC :

Le remplacement de 3 supports électriques et des câbles aériens est nécessaire du Pont Chevalier à la Scierie rue d'Estravaux (environ 200 m). Le SIED 70 ayant la compétence, propose un devis estimatif des travaux pour 7 340.50 euros TTC, la participation du SIED est de 1 529.27 euros, le reste à charge sera de 5 811.23 euros moins 1 204.14 euros de TVA récupérable , soit 4 607.09 euros. Le Conseil Municipal approuve ces travaux qui seront réalisés en fonction du budget en fin 2016 ou début 2017.

6- ACHAT DE MATERIEL:

Le tracteur tondeuse ainsi que la tondeuse ont dû être remplacés en urgence pendant l'été. L'achat d'une remorque est proposé au Conseil Municipal ainsi que la pose d'une attache sur le fourgon. Le Conseil Municipal accepte ces propositions.

Le groupe froid de la chambre froide à l'aire de loisirs a dû également être remplacé.

7- PROGRAMME D'ACTION CONCERTEE TERRITORIALE HABITAT 2014/2019 :

Le contrat pacte habitat permet la mobilisation de subventions pour les propriétaires occupants et bailleurs souhaitant réaliser des travaux d'amélioration dans leur logement. Pour connaître les conditions d'éligibilité et les renseignements nécessaires, contacter :

SOLIHA HAUTE-SAONE

2 place du Moulin des Prés

70000 VESOUL

Tél : 03 84 75 38 56

Contact.hautesaone@solihha.fr

8 - POINT SUR LA SITUATION DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2016 :

Patrick DESPLANCHES présente et commente le tableau des travaux d'investissement prévus en 2016. les travaux de voirie sont réalisés sauf le marquage chaussée. Les travaux d'assainissement sont terminés rue d'Estravaux. Les travaux dans les logements sont en cours. Les achats de matériel sont réalisés. Il reste les travaux d'accessibilité de la Mairie, salle des

fêtes et Eglise : la subvention du Conseil Départemental est accordée, reste la subvention DETR de la Préfecture.

9 - POINT SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE :

Patrick DESPLANCHES présente une situation des dépenses et des recettes en fonctionnement pour l'année 2016. La situation est conforme à la période de l'année soit fin juillet : 45 % des dépenses engagées. Pour les recettes, 30 % sont réalisées. Reste à venir la dotation forfaitaire 47 000 euros et le produit des 4 taxes 107 777 euros. Les fonds libres de la Commune sont de 92 000 euros début septembre. Il reste à payer le fonctionnement d'aout et les travaux de voirie COLAS. La situation financière est saine.

10 - INFORMATION DUR LE PROJET EOLIEN :

Le projet éolien en forêt de Saint Gand avance. Les études naturalistes ont débuté et le mât de mesure sera monté au cours de la semaine 38. Les premières actions de concertation de la population seront mises en place à partir d'octobre.

11 - JOURNEES DU PATRIMOINE :

Pour les journées du Patrimoine, l'Eglise sera ouverte à la visite de 14 h à 18 h. La présentation sera faite par Dominique LAVA et Jean-Pierre CHAUSSE.

12 - IMPAYES ORDURES MENAGERES DE LA CCMGY :

La CCMGY rappelle le problème des impayés pour les ordures ménagères qui est de 46 000 euros de 2009 à 2014. Des lettres de relance seront envoyées aux personnes concernées.

13 - FONDATION DU PATRIMOINE :

Le Conseil Municipal renouvelle son adhésion à la Fondation du Patrimoine de Franche-Comté pour un montant de 50 euros.

14 - FAUCHAGE DES ROUTES DEPARTEMENTALES :

Le Conseil Départemental demande de commenter une lettre sur la politique de fauchage raisonné des routes départementales.

15 - LOCATAIRES DES LOGEMENTS COMMUNAUX :

La procédure décidée lors du dernier Conseil Municipal a été engagée pour les loyers impayés.

16 - ASSIETTES DES COUPES 2017 (FORET) :

Le Conseil Municipal accepte la proposition faite par l'ONF concernant l'état d'assiette des coupes pour l'exercice 2017 :

- parcelle 13 Amélioration
- parcelle 1 Régénération, ensemencement
- parcelle 10 Eclaircie

Les trois garants de la bonne exploitation sont :

Patrick DESPLANCHES

Maurice BIOLUZ

Julien CAPO

17 - BIBLIOTHEQUE :

L'aménagement de la nouvelle bibliothèque est presque terminé. L'espace réservé aux enfants se fait dans la grande salle, le choix des livres a été multiplié, une rencontre avec VELLEUXON est à envisager pour l'utilisation. Une porte ouverte à la bibliothèque sera organisée le samedi 8 octobre 2016.

18 - AFFOUAGE 2017 Parcelle 12 :

Les inscriptions pour l'affouage hiver 2016/2017 se feront en Mairie du 3 octobre 2016 au 4 novembre 2016. Bien lire les conditions d'attribution et les consignes de sécurité. La quantité prévue est d'environ 80 stères.

Vu par Nous, Jean-Pierre CHAUSSE, Maire de la commune de FRESNE SAINT MAMES pour être affiché le 19 septembre 2016 à la porte de la Mairie.

A FRESNE SAINT MAMES, le 19 septembre 2016
Le Maire,
Jean-Pierre CHAUSSE